

## Pétition

# Carrière, évaluation : nous ne sommes pas des ressources humaines

Parce qu'il est absurde et infantilisant, il faut mettre fin au système actuel d'inspection-notation.

Parce qu'ils créent d'importantes inégalités salariales dans les déroulements de carrière, il faut mettre fin aux rythmes différents d'avancement selon que l'on progresse à l'ancienneté, au « choix » ou au « grand choix ».

Mais la réforme de l'évaluation et des carrières que le ministère veut instaurer à compter de la rentrée 2017 ne répond pas à ces nécessités.

En prétendant rompre avec des pratiques plus que centenaires, le ministère les modernise et emprunte au modèle de l'entreprise privée une nouvelle culture de « gestion des ressources humaines ». Dans cette nouvelle approche hiérarchique, IEN, IPR et chefs d'établissement deviendraient des sortes de managers de carrière, de gestionnaires en formation continue et cela à un moment où la formation continue n'en finit pas de disparaître et où les injonctions se multiplient.

La réforme prévoit le maintien de l'inspection-sanction puisque chaque rendez-vous de carrière commencera par une inspection en classe et l'appréciation qui en découlera déterminera qui bénéficiera d'une accélération de carrière ou non.

La réforme prévoit la création d'un troisième grade, dit « exceptionnel », ce qui accentuera encore les inégalités de revenus.

**Nous, signataires, refusons que certain-e-s d'entre nous avancent plus lentement que les autres dans leur carrière car nous sommes opposé-e-s à toute forme de salaire au mérite.**

**Nous affirmons notre volonté de voir l'évaluation totalement déconnectée du déroulement des carrières et des rémunérations.**

**Nous revendiquons la réduction du temps de service des personnels en présence des élèves pour favoriser la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.**

**Nous voulons un droit réel à la formation continue choisie sur temps de service, qui permette aux enseignant-e-s de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques, et une augmentation importante des droits à congés formation, sujets sur lesquels le projet ministériel reste muet.**

Nom et prénom	Établissement ou école	Signature

